

COMMUNIQUÉ

France Lyme soutient le Professeur Paul TROUILLAS

Lyon, le 16 Février 2024

FRANCE LYME déplore la plainte ordinaire déposée à l'encontre du Professeur Paul TROUILLAS. **Les témoignages de malades soignés par ce spécialiste des formes neurologiques des maladies vectorielles à tiques ont toujours salué son dévouement et son engagement pour ses patients.** Nombre d'entre eux étaient en échec thérapeutique majeur avant de guérir grâce à lui, avec des traitements prolongés.

Dans l'intérêt des malades, nous demandons à l'Ordre National des Médecins et à son organe juridique à la chambre disciplinaire ordinaire d'abandonner la procédure en cours pour permettre à ce Professeur reconnu de poursuivre l'exercice de son métier. **Nous remercions très vivement ce médecin pour ce qu'il accomplit pour ses patients et l'assurons de notre soutien le plus net.**

FRANCE LYME a toujours soutenu les efforts des autorités de santé visant à déployer un parcours de soins efficient et réparti sur le territoire national, pour les patients souffrant de maladies vectorielles à tiques, dont la maladie de Lyme.

Pour autant, force est de constater que les Centres de Référence et de Compétence MVT, qui sont au cœur de ce parcours de soins, ne disposent pas encore des moyens leur permettant de soigner des malades gravement atteints, notamment ceux qui présentent des formes neurologiques et des paralysies sévères. Nous recevons beaucoup de témoignages à cet égard.

Nous ne comprenons pas l'acharnement ordinaire contre des médecins qui guérissent les patients, quand le système de soins officiel, lui, ne soigne surtout que les personnes présentant des formes simples et débutantes de la maladie de Lyme.

Empêcher les rares médecins compétents dans ce domaine d'exercer condamnera encore davantage de malades à l'errance médicale. Nous savons à quel point cette errance est souvent préjudiciable et dramatique pour les malades. Notre association reçoit chaque mois plusieurs centaines d'appels à l'aide de malades désespérés.

FRANCE LYME réitère son appel en vue de l'organisation de tables rondes scientifiques et médicales, au cours desquelles l'ensemble des médecins ayant de l'expérience dans ce domaine pourront partager leurs résultats et des cas cliniques, en présence de représentants des malades. FRANCE LYME appelle aussi à ce que les crédits de recherche obtenus cette année permettent de financer en priorité la recherche clinique.

Il n'y a qu'en avançant dans cette voie, comme d'autres pays l'ont fait avant nous, que nous pourrions **enfin redonner espoir aux malades sévèrement atteints, toujours plus nombreux, et toujours malheureusement exclus des parcours de soins.**

Le Conseil d'Administration de FRANCE LYME

France Lyme est la principale association de malades de Maladies Vectorielles à Tiques, elle est agréée par le Ministère de la Santé, elle est membre de France Assos Santé